

COMPTE RENDU du Conseil Municipal de SAINTE-THERENCE du Mardi 5 juillet 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 10 Présents à la séance : 8 Votants : 8 Date de l'affichage de la convocation : 24.06.2022

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 5 juillet 2022, à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Thérance se sont réunis dans la salle du Conseil sur la convocation qui leur a été adressée par Mr le Maire le 24.06.2022.

Etaient présents : Mmes GRANDVIERGNE Nathalie, Muriel THOLY, FRONTZAK Ghislaine et Mrs CHEMINET Dominique, LABOUESSE Albert-Paul, BOUGEROL Emmanuel, LABOUESSE Claude, Romaric RAFFAULT.

Absents excusés : Mrs Antoine PITHON et Mme Céline GIBARD

Secrétaire de Séance : Mme Muriel THOLY

DEL2022016

Objet : DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il y a un intérêt en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le Maire une partie des délégations prévues par l'article L2122-22 du CGCT,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE, pour la durée du présent mandat, de donner la délégation suivante à Monsieur le Maire :

- ✓ De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal (120 000 €), à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

DEL2022017

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION 2022 AUPRES DU DEPARTEMENT AU TITRE DU PACTE DEPARTEMENTAL AVEC MONTLUÇON COMMUNAUTE (développement des territoires)

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'une subvention du Département dans le cadre du pacte départemental avec Montluçon communauté (développement des territoires) pour l'année 2022 peut être obtenue.

Il précise que le montant total de l'opération (panneau d'information sur le patrimoine) s'élève à la somme de **5 148,56 € HT** soit 6 178,27 € TTC.

Il précise aux membres présents que le taux de la subvention qui peut être accordé est de **30%** du montant total HT de l'opération.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de Mr le Président du Conseil Départemental une subvention 2022 dans le cadre du pacte départemental avec Montluçon communauté (développement des territoires) pour un montant de **1 544,57 € HT**.
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cette demande de subvention

QUESTIONS DIVERSES :

1 – Le site Internet est en cours de finalisation, il sera mis en ligne courant septembre.

2 - Travaux pour le portillon et la rampe d'accès à la mairie :
Les travaux ont commencé.

3 – Devis en cours de remise en état pour :

- Le chemin du cimetière
- Le parking du château de l'Ours
- La rue de la Fontaine

4 – Suite aux derniers orages, une coulée de boue a eu lieu au niveau de Vrolle, les agents techniques du département ont nettoyé la route dans la journée.

5 – Une demande de panneau de limitation de vitesse sur Vrolle a été faite à l'UTT de Commenry. Nous sommes dans l'attente de leur réponse.

6 – Concours maisons fleuries :
Inscriptions ouvertes jusqu'au 10 juillet.
Actuellement 4 inscriptions

7 – Accès au stade et à l'aire de jeux par un accès piéton :
Les travaux seront réalisés avant fin juillet

8 – Panneau directionnel du Château de l'Ours
Il sera mis en place prochainement

9 – Jeu Circino :
Jeu de société sur lequel la commune y figure gratuitement (jeu de chasse au trésor).
Jeu destiné à toutes personnes de tout âge, aussi bien les enfants à partir de 6 ans que les adultes.

10 – La journée citoyenne aura lieu le dimanche 16 octobre 2022 (la mairie s'est inscrite gratuitement à une association afin de pouvoir utiliser le terme "journée citoyenne").

Il a été proposé par exemple de repeindre :

- Les grilles, portes et volets de la mairie
- Les grilles du monument aux morts
- Les grilles du cimetière
- L'aire de jeux ...

11 – Une distribution des bons de souscription de la fondation du patrimoine aura lieu à la rentrée pour ceux qui souhaitent faire un don pour la restauration des statues de l'Eglise.

12 – Des devis sont en cours pour changer l'ordinateur de la mairie.
Le devis retenu sera intégré au dossier de demande de subvention d'investissement pour l'année 2023.

13 – Réflexion sur une après-midi ou soirée jeux ou autres pour nos aînés une fois par mois.

14 – Monsieur le maire a donné son autorisation pour abattre deux châtaigniers au niveau du stade qui risquent de tomber.

15 – Un point sera fait dans les jours à venir sur l'arrêté de péril actuellement en cours

16 - La commune a sollicité les pompiers de Marcillat pour réaliser un atelier recyclage de secours en septembre ou octobre 2022, sur une demi-journée par groupe de 10.

L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22h20.

Le Maire, Albert Paul LABOUESSE

